

Energie : le vrai prix de l'ouverture

Pour les concurrents d'EDF, la baisse du prix de l'électricité passe par leur accès au nucléaire. Un entretien avec Xavier Caïtucoli, Direct Energie.

Le Nouvel Observateur. - *Deux ans et demi après l'ouverture du marché de l'électricité, où en est-on ?*

Xavier Caïtucoli (1) - Aujourd'hui, le marché est au point mort. Les deux tiers des Français ignorent toujours qu'ils peuvent changer de fournisseur ! De leur côté, les trois principaux concurrents d'EDF (GDF-Suez, Poweo et Direct Energie) ont dû considérablement ralentir leur développement, car les conditions économiques ne sont pas remplies. Faute d'une vraie concurrence, nous perdons aujourd'hui de l'argent sur chaque client. La question centrale, c'est l'accès à l'énergie nucléaire, qui représente l'essentiel de l'électricité livrée aux Français. Dans le panier énergétique français, c'est ce qui permet à nos concitoyens de payer leur électricité moins cher que leurs voisins. Ainsi, pour que tous les consommateurs en bénéficient, il faut que les concurrents d'EDF puissent acheter de l'électricité nucléaire en gros au même prix que les offres de détail du fournisseur historique (*tarif réglementé*). C'est ce que devrait prévoir la future loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'énergie). Aujourd'hui, nous achetons 44 euros le kWh nucléaire qu'EDF vend 34 euros à ses clients ! Ce n'est pas tenable.

N. O. - *Henri Proglio, le patron d'EDF, rétorque que c'est son entreprise qui a payé les investissements du nucléaire. Il s'opposera à cette loi qui l'obligera à céder à ses concurrents près du quart de sa production à prix coûtant...*

X. Caïtucoli. - EDF défend son compte d'exploitation, c'est bien normal. Mais

personne ne demande le « prix coûtant », on souhaite simplement pouvoir acheter l'électricité nucléaire au même prix que n'importe quel client au tarif réglementé. On passe d'une situation de monopole à un marché ouvert, et c'est la condition pour que l'ouverture du marché soit effective et que tous les consommateurs puissent bénéficier de la compétitivité du nucléaire. Car c'est là la vraie question : à qui doit bénéficier l'avantage du nucléaire ? Aux actionnaires d'EDF ? Ou également à la collectivité ? Aujourd'hui, c'est au politique de trancher.

N. O. - *En même temps, ce n'est pas vous qui supportez l'entretien des centrales...*

X. Caïtucoli. - Nous ne demandons qu'à investir dans le nucléaire, mais ce n'est pas un outil de production comme les autres. Pour l'instant, ce n'est pas le choix des pouvoirs publics d'ouvrir cette option à d'autres opérateurs qu'EDF.

N. O. - *Au fond, à qui est censé profiter cette concurrence dont on ne voit pour l'instant aucun avantage ?*

X. Caïtucoli. - A tout le monde. Elle va générer des investissements, stimuler l'innovation. Nous investissons déjà dans l'éolien, dans le solaire, dans l'hydroélectrique. Nous allons investir dans deux centrales à gaz de 800 MW chacune. En tout, c'est l'équivalent d'une tranche nucléaire nouvelle génération (EPR). Nous travaillons sur des compteurs intelligents qui permettront des économies d'énergie. Nous offrons des services, une réactivité. Quant à nos tarifs, ils sont inférieurs d'environ 10% aux tarifs régulés.

N. O. - *Pour l'instant ! Car pour anticiper les conséquences de la loi Nome, EDF réclame déjà une hausse des tarifs. Comme Gaz de France. Comment pouvez-vous prétendre que l'ouverture du marché profite aux consommateurs ?*

X. Caïtucoli. - La concurrence est toujours un facteur de modération des prix. L'énergie n'est pas un sanctuaire qui échapperait à cette règle. En l'occurrence, on confond deux sujets qui n'ont aucune corrélation. Si les tarifs ne couvrent pas les coûts de l'opérateur public, ce dernier a raison de demander une augmentation des prix, mais cela n'a rien à voir avec la concurrence. Quant au gaz, là encore les prix sont indexés sur ceux du pétrole. Les tarifs doivent refléter les coûts d'approvisionnement.

N. O. - *Mais l'ouverture du marché pour les entreprises s'est traduite par une explosion des prix pour ceux qui avaient choisi de quitter EDF...*

X. Caïtucoli. - Là encore, cela n'a rien à voir avec l'ouverture du marché, même si les deux cycles ont coïncidé. En fait, c'est la période où toutes les énergies fossiles ont flambé. C'est justement parce que les concurrents d'EDF ne pouvaient avoir accès au nucléaire que les prix ont à ce point augmenté.

N. O. - *Les tarifs régulés sont-ils compatibles avec l'ouverture du marché ?*

X. Caïtucoli. - Cette loi Nome protégera les tarifs régulés. Elle va mettre fin aux distorsions de concurrence. Quant au

consommateur, il doit avoir toute liberté de revenir au tarif régulé. Une proposition de loi le prévoit, et c'est très bien. En interdisant cette option après le 30 juin 2010, la loi précédente donnait aux consommateurs l'impression qu'ils étaient piégés. Désastreux.

N. O. - *Les associations de consommateurs vous soupçonnent d'utiliser des méthodes très agressives, voire abusives, pour gagner des clients. Certains changeraient d'opérateurs sans même s'en apercevoir...*

X. Caïtucoli. - Chez nous, c'est impossible. Certes, nous faisons appel à des sous-traitants pour vendre nos contrats. On ne peut mettre un contrôleur derrière chaque commercial. Mais nous appelons chaque nouveau client pour vérifier qu'il est bien consentant et qu'il connaît tous les termes du contrat.

(1) Un des créateurs de Direct Energie.

LE PREMIER FOURNISSEUR ALTERNATIF

Créé en 2003 par deux Polytechniciens, Xavier Caïtucoli et Fabien Choné, et un autre entrepreneur, Thierry Rous sel, Direct Energie, qui revendique plus de 500 000 clients, des particuliers pour la plupart, est aujourd'hui le premier fournisseur alternatif d'électricité avec un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros. Principal actionnaire, le groupe Louis-Dreyfus (39,4%), qui avait déjà investi dans Neuf Telecom, racheté depuis par SFR.

Natacha Tatu

Le Nouvel Observateur